

07 Question de Mme Kattrin Jadin à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "l'état d'avancement des programmes d'éducation canine" (n° 19089)

07 Vraag van mevrouw Kattrin Jadin aan de vice-eersteminister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Beliris en de Federale Culturele Instellingen, over "de stand van zaken met betrekking tot de programma's voor de opvoeding van honden" (nr. 19089)

07.01 Kattrin Jadin (MR): Madame la présidente, madame la ministre, des chiffres inquiétants relatifs aux accidents impliquant des chiens m'ont conduite à introduire, le 5 octobre 2010, avec deux de mes collègues, une proposition de résolution relative à l'éducation canine et à l'agrément des centres de dressage, en vue de limiter le nombre de ces accidents. Pour ne citer que quelques chiffres, le nombre de morsures annuelles déclarées s'élevait à 40 000 à ce moment-là, ce qui permet de supposer que le nombre est encore beaucoup plus important en réalité. De plus, dans 93,8 % des cas, la victime connaissait le chien.

Puisque cet enjeu me semble toujours aussi important, je saluerais des initiatives relatives à un programme d'éducation pour chiens ainsi qu'à une campagne d'information autour du sujet.

Madame la ministre, comment ont évolué le nombre d'accidents et les données y afférentes? Y a-t-il des différences significatives entre les chiffres pris en compte à ce moment-là et ceux d'aujourd'hui?

Avez-vous des informations quant à des programmes d'éducation canine potentiels? Comment recevez-vous cette proposition? Existe-t-il actuellement une campagne d'information sur ce sujet?

07.02 Laurette Onkelinx, ministre: Madame la présidente, madame Jadin, les accidents par morsure de chien ne sont pas enregistrés en tant que tels. Je ne peux donc pas vous fournir les données demandées.

Il est néanmoins utile de rappeler qu'une partie très limitée des cas de morsures est susceptible d'être déclarée. Environ 65 % des accidents par morsure ont lieu dans le milieu familial et les médecins ne sont pas systématiquement consultés. L'agression est souvent inconsciemment provoquée par les enfants; de tels cas ne sont pas assimilés à un véritable comportement agressif du chien et les personnes concernées ne voient dès lors pas la nécessité de déclarer ces incidents.

Je ne dispose pas d'information quant à des programmes d'éducation canine potentiels. Quant aux actions suggérées dans la proposition de résolution, certaines d'entre elles ont déjà été concrétisées. En effet, les éleveurs de chiens sont tenus de conseiller le candidat acquéreur dans le choix d'un chien en examinant avec lui la liste des questions indispensables à se poser avant l'acquisition d'un chien et en remettant à l'acheteur les directives écrites et approuvées par mes services concernant l'éducation du chien.

En outre, de 2005 à 2007, chaque nouveau propriétaire d'un chien en Belgique, c'est-à-dire 450 000 personnes, a reçu une brochure spécifique à la prévention des morsures. Il n'existe actuellement pas de campagne d'information active émanant du gouvernement concernant l'éducation canine. Cependant, il est toujours possible de consulter et d'imprimer le guide de prévention des morsures canines via le site [www.bienetreanimal.be](http://www.bienetreanimal.be) du SPF Santé publique et le site [www.abiec-bvirh.be](http://www.abiec-bvirh.be). Par ailleurs, il existe des initiatives privées, dont la mieux connue est sans aucun doute le chien bleu, un cd-rom interactif qui sensibilise le jeune public à la problématique des morsures canines.

Le Conseil du bien-être des animaux s'est déjà penché sur cette problématique et a formulé un avis.

C'était aussi l'intention du Conseil de recomposer un groupe afin de discuter de la possibilité de développer un système d'agrément des écoles canines. Cependant, avec la prochaine régionalisation du bien-être animal, ce n'est plus vraiment réalisable. Néanmoins, cette régionalisation peut être une opportunité de développer des campagnes d'information sur mesure dans les écoles maternelles.

07.03 Kattrin Jadin (MR): Merci, madame la ministre, pour cette réponse très explicite et très riche en informations. La question de la préparation, de la réglementation et de la conscientisation d'un futur propriétaire canin me paraît mériter de l'intérêt. J'entends les actions qui ont été menées. Je compte prendre des renseignements sur la campagne du chien bleu. Peut-être serait-il intéressant de mettre en place des campagnes similaires en Communauté germanophone?

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.